



Autotests lycéens : il nous appartient d'appliquer ... un cahier des charges irréaliste.

Les lycées et leurs proviseurs viennent ce jour d'être destinataires d'un courrier cosigné par le Dgesco et la Secrétaire Générale du MEN concernant l'organisation des autotests sur site en lycée à raison d'un test par semaine pour tous les lycéens volontaires.

ID-FO, le SNP DEN-UNSA et le Sgen-CFDT approuvent, sur le principe, tout dispositif qui permet de mieux lutter contre la propagation de l'épidémie, en particulier en milieu scolaire.

L'organisation des autotests en lycée est une opération de dépistage d'envergure : elle nécessite du temps, des locaux dédiés et disponibles, des conditions d'hygiène adaptées, du personnel formé et en nombre. Ces quatre paramètres doivent être réunis simultanément pour que le dispositif atteigne réellement ses objectifs et ce dans des conditions sécurisées, pour qu'il ne soit pas une simple campagne de communication.

Or, en cette période de l'année, en raison des demi-jauges en lycée, de la durée réduite du troisième trimestre, le temps est très compté et les élèves ont besoin d'être en cours. Tous les lycées ne disposeront pas, d'autre part, de locaux dédiés en nombre suffisant et des surfaces requises pour réduire au maximum la durée hebdomadaire de ces autotests. Enfin, malgré leur engagement, les personnels de direction ne trouveront pas tous parmi leurs personnels, des volontaires en nombre suffisant pour être formés à l'encadrement de ces autotests hebdomadaires. Rappelons que dans la très grande majorité des lycées, une seule infirmière est en poste pour plus de 1000 élèves.

Ainsi pour un lycée de 1000 élèves, à raison de 2 séquences d'une demi-heure par classe du fait de la demi-jauge, c'est un total de 58 heures de séquences spécifiques qu'il faudrait arriver à programmer sur une semaine : exercice irréalisable !

En conséquence ID-FO, le SNP DEN et le Sgen-CFDT exigent que le ministère, comme il s'y était engagé, recrute des personnels extérieurs (médiateurs ou autres) en nombre pour prendre en charge cette opération dans tous les établissements sans avoir à recourir à d'éventuels personnels volontaires non formés pour couvrir le nombre de séances nécessaires jusqu'à la fin de l'année.

Sans cette condition sine qua non, ID-FO, le SNPDEN-UNSA et le Sgen-CFDT ne pourront que donner la consigne aux collègues qui seraient dans l'incapacité de répondre à la totalité du cahier des charges d'organiser les séances d'information pour les élèves au lycée afin qu'ils réalisent ensuite les autotests à domicile. C'est d'ailleurs ce que préconise le Conseil scientifique dans une note récente.

Il ne serait en effet pas acceptable que les personnels de direction soient ainsi placés sans concertation en position de seuls responsables d'une opération qui serait réalisée avec « les moyens du bord » dans des conditions pour le moins incertaines et susceptibles d'engager au final leur responsabilité.



Philippe VINCENT
Secrétaire général

SNPDEN-UNSA



Franck ANTRACCOLI
Secrétaire général

ID-FO



Catherine NAVE-BEKHTI
Secrétaire générale

Sgen-CFDT